Administration communale

1, rue Neuve
L-9353 Bettendorf

Séance du conseil communal du 16 juillet 2025

Présents : Patrick Mergen, Andy Derneden, Lucien Kurtisi, Albert Back, Suzette Serres, José Vaz Do Rio, Simone Hoffmann, Fabienne Goergen, Jill Kugener, Yves Kremer

Absent exc. : Néant

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

M. le Bourgmestre informe le conseil communal de la démission de M. Lucien Kurtisi du poste d'échevin. M. Kurtisi reste membre du conseil communal et le représentant communal auprès du Syndicat intercommunal de la Gestion informatique (SIGI). Il remercie M. Kurtisi pour son engagement au sein du collège des bourgmestre et échevins.

M. le Bourgmestre informe le conseil communal de l'avis négatif du Fonds pour la protection de l'environnement relatif à la demande de subside pour la réhabilitation et l'aménagement du terrain synthétique à Gilsdorf.

2. Règlements communaux

2.1 Modification du règlement communal instituant un régime d'aide financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement.

Le conseil communal décide avec dix voix et une abstention les modifications du règlement communal concernant le régime d'aide financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement. Le règlement précité fera objet d'une publication aux tableaux d'affichages.

2.2 Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence

Le conseil communal décide avec dix voix contre une de confirmer le règlement temporaire d'urgence du collège des bourgmestre et échevins à Bettendorf édicté pour réglementer la rue du Pont du 16 juillet 2025 au 25 juillet 2025 inclus.

2.3 Modification temporaire du règlement de la circulation

Le conseil communal décide avec dix voix contre une d'arrêter une modification temporaire du règlement de la circulation à Bettendorf dans la rue du Pont en vue des travaux de démolition d'un bâtiment communal.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

2.4 Modification du règlement de la circulation

Le conseil communal décide unanimement d'arrêter une modification du règlement de la circulation à Bettendorf dans la rue am Schoss.

3. Acte notarié concernant l'acquisition de la parcelle inscrite au cadastre sous le numéro 1080/5277

Le conseil communal décide avec dix voix contre une d'approuver l'acte notarié concernant l'acquisition de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Bettendorf sous le numéro 1080/5277 au montant de 214.380 euros.

4. Contrats

4.1 Contrat de Prestation de Services pour la réalisation du bulletin communal

Le conseil communal approuve avec dix voix contre une le contrat de prestation de Services pour la réalisation du bulletin communal. Une édition du bulletin communal est réalisée au montant de 8.966,80 euros.

4.2 Contrat de bail

Le conseil communal approuve avec dix voix et une abstention le contrat de bail signé avec « HUT » pour la maison sise à Moestroff, 18, rue de l'église. Le loyer mensuel est fixé à 800 euros.

5. Urbanisme

5.1 Lotissement des terrains à Gilsdorf

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la proposition de lotissement des parcelles numéros 531/5001, 531/5002 et 531/5166 conformément au plan soumis.

5.2 Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Bettendorf « route de Diekirch »

Le conseil communal décide unanimement de renoncer au droit de préemption.

5.3 Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Bettendorf « an der Grouf »

Le conseil communal décide unanimement de renoncer au droit de préemption. Mme Simone Hoffmann, conseillère, ne prend part ni aux discussions, ni au vote.

5.4 Déclassement des parcelles du domaine privé au domaine public sur le territoire communal

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le déclassement des parcelles du domaine privé au domaine public tel que proposé.

6. Approbation des titres de recettes

Le conseil communal approuve des titres de recettes au montant de 174.335,82 euros.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

7. Discussion libre

Le conseil communal discute du programme de la voirie rurale à prévoir pour l'année 2026.

Le conseil communal discute de l'organisation du service nettoyage dans la crèche et la Maison Relais au « Dappeshaus ».

Séance à huis clos

8. Désignation d'un candidat pour le poste d'échevin vacant

Le conseil communal décide de proposer Monsieur José Vaz Do Rio à nommer à la fonction d'échevin par M. le Ministre des Affaires intérieures.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.